



DELIBERATION CONSEIL DE L'AGGLOMERATION D'AGEN

Séance du Jeudi 12 Avril 2018

OBJET : 2018/12_APPROBATION COMPTES DE GESTION 2017 DU TRESORIER PRINCIPAL D'AGEN MUNICIPALE

Nombre de délégués en exercice : 66	L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE DOUZE AVRIL A 18H30 LE CONSEIL D'AGGLOMERATION D'AGEN s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur JEAN DIONIS DU SEJOUR
Présents : 49	M. DIONIS DU SEJOUR, M. CHOLLET, MME IACHEMET, M. FELLAH, M. PINASSEAU, M. LLORCA, MME FRANCOIS, M. LUSSET, MME BOULMIER, M. ZAMBONI, M. PECHAVY, M. DUPEYRON, MME LAFFORE, MME CASSAN-GABRIELE, M. DEZALOS, MME LEBEAU, M. PANTEIX, M. TREY D'OUSTEAU, MME JUILLIA, M. AMELING, MME VERLHAC, M. DUBOS, MME MAILLARD, M. CONSTANS, M. GARCIA, MME BARAILLES, M. MIRANDE, M. DELBREL, MME MEYNARD, M. CAUSSE, M. BUISSON, M. PLO, M. GRIMA, M. DULIN (<i>SUPPLEANT DE M. DE SERMET</i>), M. GUATTA, M. GILLY, M. SAUVIAC (<i>SUPPLEANT DE M. NOUHAUD</i>), M. LABADIE, M. TANDONNET, M. GINCHELOT (<i>SUPPLEANT DE M. PIN</i>), M. PRADINES, M. DELOUVRIE, MME JULIEN, M. MOYNIÉ, M. FOURNET (<i>SUPPLEANT DE MME LAMENSANS</i>), M. COLIN, MME GALAN, M. LABORIE ET M. DREUIL.
Absents : 17	MME BRANDOLIN-ROBERT, MME MAIOROFF, MME LAUZZANA, MME GROLEAU, MME KHERKHACH, MME GALISSAIRES, M. EYSSALET, M. DEBLADIS, MME TANASSICHIOU, MME RICHON, MME EYCHENNE, M. MEYNARD, M. BOCQUET, MME CAMBOURNAC, M. PONSOLLE, M. THOMAS ET M. BACQUA.
Pouvoirs : 10	MME BRANDOLIN-ROBERT A M. DIONIS DU SEJOUR MME LAUZZANA A M. LUSSET MME TANASSICHIOU A M. DUBOS M. PONSOLLE A M. GILLY M. BOCQUET A M. CONSTANS MME CAMBOURNAC A M. GUATTA M. THOMAS A M. MOYNIÉ MME KHERKHACH A M. CHOLLET MME MAIOROFF A M. PINASSEAU M. EYSSALET A MME LAFFORE
Date d'envoi de la convocation :	06/04/2018

Expose :

Les comptes de gestion 2017 du Trésorier Principal d'Agen Municipale sont arrêtés aux résultats globaux retracés dans les tableaux suivants :

Budget Principal
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

	SOLDE
Section d'investissement	-7 169 703.54
Section de fonctionnement	8 304 955.03
Résultat	1 135 251.49

Budget ZAE
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

	SOLDE
Section d'investissement	-4 788 064.71
Section de fonctionnement	5 298 439.61
Résultat	510 374.90

Budget Technopole Agen-Garonne (TAG)
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE

	SOLDE
Section d'investissement	-88 194.74
Section de fonctionnement	-68 922.88
Résultat	-157 117.62

**DSP Aduction eau potable
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE**

	SOLDE
Section d'investissement	491 779.84
Section de fonctionnement	4 495 367.72
Résultat	4 987 147.56

**Regie Eau Le Passage
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE**

	SOLDE
Section d'investissement	238 502.43
Section de fonctionnement	116 294.38
Résultat	354 796.81

**DSP Assainissement
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE**

	SOLDE
Section d'investissement	255 919.29
Section de fonctionnement	896 554.86
Résultat	1 152 474.15

**Régie Assainissement Le Passage/St
Hilaire de Lusignan
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE**

	SOLDE
Section d'investissement	421 963.34
Section de fonctionnement	403 157.41
Résultat	825 120.75

**Régie Service public d'assainissement
non collectif (SPANC)
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE**

	SOLDE
Section d'investissement	5 250.86
Section de fonctionnement	332 380.07
Résultat	337 630.93

Budget Transport
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

	SOLDE
Section d'investissement	42 498.46
Section de fonctionnement	187 684.23
Résultat	230 182.69

Budget Prestation entretien voirie

	SOLDE
Fonctionnement	0.00

Budget Mestre Marty
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

	SOLDE
144721.02	144 721.02
Résultat	144 721.02

Budget Principal

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	26 755 581,88	24 274 346,16	-2 481 235,72
Fonctionnement	80 999 162,20	87 788 762,63	6 789 600,43

Budget ZAE

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	9 899 897,56	18 366 628,93	8 466 731,37
Fonctionnement	17 921 677,53	12 511 589,29	-5 410 088,24

Budget Technopole Agen-Garonne (TAG)

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	13 869 001,78	15 420 659,97	1 551 658,19
Fonctionnement	15 650 823,92	13 701 420,73	-1 949 403,19

DSP Aduction eau potable

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	3 588 813,25	2 227 800,93	-1 361 012,32
Fonctionnement	1 432 311,72	2 564 316,05	1 132 004,33

Regie Eau Le Passage

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	902 456,97	762 346,50	-140 110,47
Fonctionnement	1 136 295,66	1 073 054,59	-63 241,07

DSP Assainissement

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	6 375 863,42	6 291 710,20	-84 153,22
Fonctionnement	2 478 034,09	3 005 573,63	527 539,54

Régie Assainissement Le Passage/St Hilaire de Lusignan

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	461 130,31	266 538,97	-194 591,34
Fonctionnement	917 084,13	1 067 484,22	150 400,09

Régie Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	0,00	2 625,43	2 625,43
Fonctionnement	145 257,77	186 949,88	41 692,11

Budget Transport

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Investissement	1 776 353,33	1 361 854,68	-414 498,65
Fonctionnement	7 574 298,40	7 574 298,40	0,00

Budget Prestation entretien voirie

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	141 662,87	141 662,87	0,00

VU l'article L. 1612-1 à 19 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L. 5211-36 qui renvoie aux articles L. 2311-1 à L. 3243-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le compte de gestion rendu par le Receveur de l'Agglomération d'Agen,

VU le détail des opérations globales de l'exercice 2017 établi au regard du compte de gestion,

VU les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice,

CONSIDERANT que la comptabilité du Receveur de l'Agglomération d'Agen est régulière et n'a donné lieu à aucune observation,

La Commission des Finances informée en date du 27 mars 2018,

Le Bureau communautaire consulté en date du 29 mars 2018.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,
après en avoir délibéré à l'unanimité
DECIDE

D'APPROUVER les comptes de gestion de l'exercice 2017 du Trésorier Principal d'Agen Municipale.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le 17 / 04 / 2018

Télétransmission le 17 / 04 / 2018

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Président

Jean DIONIS du SEJOUR

